

# Attentat déjoué : un assistant péri-scolaire en école primaire arrêté... nos enfants en danger

écrit par Christine Tasin | 24 novembre 2016



<http://www.europe1.fr/faits-divers/arrestations-a-strasbourg-a-marseille-un-reseau-discret-et-structure-2907317>

On ne criera jamais assez notre révolte de voir comment sont recrutés les assistants qui travaillent dans les écoles, intervenant à la cantine, à la garderie, dans l'aide aux devoirs...

Nous avons déjà dénoncé en son temps le mode de recrutement de la Mairie de Paris, qui est celui de la plupart des Mairies. Pas de vérification de casier judiciaire, pas de vérification des diplômes, pas de vérification de maîtrise de la langue... et comme il faut entretenir l'électorat, on passe par des associations d'aides aux immigrés qui placent leurs protégés.

[...] se pose, également, le problème du recrutement du personnel péri-scolaire par la ville de Paris. De nombreux témoignages laissent en effet penser que la discrimination positive serait grandement pratiquée pour le recrutement des animateurs et surveillants d'inter-classe.

Nous avons déjà [dit ici](#) à quel point la discrimination positive était et inégalitaire et discriminatoire, mais elle pose d'autres problèmes.

En effet, est-il normal que des gens parlant parfois très mal français -certains sont quasiment illettrés- encadrent nos enfants à l'école, fût-ce à la cantine ou aux inter-classes ? Nous ne réclamons pas comme le fit le père de Montaigne que chacun, depuis le valet d'écurie en passant par la cuisinière s'exprime en latin à l'enfant -en 2013 on pourrait évoquer le français de Molière ou de Hugo- mais il y a tout de même des limites.

Et les limites ne sont pas posées par la ville de Paris qui [n'exige](#) AUCUN diplôme pour le recrutement de son personnel d'encadrement scolaire. Il suffit d'avoir 18 ans ( le bac n'est exigé que pour ceux qui encadrent les études... ).

Effarant, non ? Doublement effarant parce que les diplômes, ne serait-ce que le brevet des collèges, donnerait un minimum d'assurance que le recruté n'est pas illettré, mais aussi qu'il a suivi un cursus lui donnant un minimum culturel, ce qui semble légitime pour des gens destinés à encadrer des enfants à l'école, non ?

On ne sait pas quels sont les [critères](#) utilisés pour le recrutement, et on serait bien tentés d'envoyer nos jeunes faire, à leur tour, du testing. Mais, surtout, je pense aux parents que ce post va inquiéter : quid de la moralité de ceux qui sont recrutés ? Est-on sûr que ceux qui sont recrutés, qu'ils soient français d'origine, français issus de la diversité ou étrangers avec permis de séjour (on espère que les illégaux ne sont pas engagés, tout de même...) savent que l'on ne prend pas sur ses genoux une gamine de 8 ou 9 ans quand on est un homme ? Je pousse le bouchon un peu loin, certes, mais les témoignages reçus sur l'absence d'éducation de certains animateurs me poussent à imaginer le pire. Et puis, après tout, on ne demande même pas un extrait de casier judiciaire, ce qui serait un minimum quand il s'agit de contact avec des enfants, non ?

<http://resistancerepublicaine.com/2013/02/21/quand-on-interdit-a-un-enfant-dorigine-franco-marocaine-de-manger-du-porc/>

En complément :

<http://resistancerepublicaine.com/2015/05/13/bel-kacem-et-hidalgo-responsables-de-la-multiplication-des-cas-de-pedophilie-en-milieu-scolaire/>

Le principe de précaution voudrait que l'on ne recrute AUCUN MUSULMAN dans les secteurs sensibles... et l'école est bien un secteur sensible.

Hélas l'impéritie et la préférence étrangère règnent en maîtres à l'Elysée, Matignon et place Beauvau, sans parler de la rue de Grenelle...

Mais rien n'empêche les parents de faire le siège du Directeur et de la Mairie pour obtenir des renseignements et mettre la pression... Nos enfants le valent bien.

Je rappelle que Valls ne veut pas que l'on communique aux Maires, responsables du recrutement du personnel municipal dans les écoles la liste des fichés S...

<http://resistancerepublicaine.com/2016/09/22/belkacem-a-la-liste-des-fiches-s-de-son-ministere-mais-valls-la-refuse-aux-maires/>